

Préfecture Secrétariat général

Liberté Égalité Fraternité

Direction de la citoyenneté et de l'immigration Bureau de la citoyenneté et des activités réglementées

Suivie par : Mission elections Tel : 04 50 33 60 05 / 06

Mél: pref-elections@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 30 septembre 2024.

Le préfet

à

Mesdames et messieurs les maires des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie (s/c de Monsieur le préfet de la Savoie)

Copie pour information : Mesdames et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement

<u>Objet:</u> Elections des membres de la chambre interdépartementale d'agriculture de Savoie Mont-Blanc

Références : articles R. 511-17 à R. 511-20 du code rural et de la pêche maritime

<u>Pièces jointes :</u> - les listes électorales provisoires de votre commune

- un avis aux électeurs
- un certificat d'affichage des listes électorales provisoires

Pour faire suite aux informations que vous avez reçues à l'occasion du lancement des opérations électorales des prochaines élections des membres des chambres d'agriculture, j'ai l'honneur de vous adresser les listes provisoires des électeurs de votre commune pour chaque collège des électeurs individuels.

En application de l'article R. 511-19 du code rural et de la pêche maritime, vous veillerez à en assurer l'affichage, dès réception, aux lieux accoutumés où elles devront rester jusqu'au 15 octobre 2024 (inclus). Je vous remercie de bien vouloir me retourner, sans délai, le certificat d'affichage complété, par messagerie (pref-elections@haute-savoie.gouv.fr).

Ces listes provisoires sont consultables mais non communicables (pas de copie ni de numérisation). Elles sont accompagnées d'un avis invitant les électeurs à vérifier leur inscription sur la liste correspondant à leur collège, et en cas d'omission, à faire connaître leurs réclamations en les adressant, par lettre recommandée avec accusé de réception, à la préfecture de la Haute-Savoie, siège de la commission interdépartementale chargée de l'établissement des listes électorales.

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie BP 2332 - 74034 Annecy cedex Tel : 04 50 33 60 00 Mél : nom.prenom@haute-savoie.gouv.fr http://www.haute-savoie.gouv.fr/

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019. Modules 1 et 7 : Relation générale avec les usagers & Communication d'urgence en cas d'événement majeur



Conformément à l'article R. 511-17, je vous serais obligé de bien vouloir me communiquer par messagerie (pref-elections@haute-savoie.gouv.fr), sans délai, et avant le 16 octobre prochain, le nom des électeurs qu'il convient de retirer de la liste électorale en raison du décès, du départ de la commune ou de la perte des droits civils et politiques de l'électeur.

Mes services, se tiennent à votre disposition pour toutes précisions qui vous seraient nécessaires.

Pour le préfet,
Le directeur de la citoyenneté
et de l'immigration
président de la commission
d'établissement des listes électorales

Jean-Pierre DURAN